

- Economies d'énergie
- Champagne-Ardenne

Pourquoi agir ?

La SARL Ghisetti 1870 France est spécialisée dans la transformation de fruits et de légumes qu'elle commercialise après les avoir pasteurisés et conditionnés sous vide. Elle produit environ chaque année 2 000 tonnes de pommes de terre, 400 tonnes de carottes rondelles, 100 tonnes de châtaignes et 140 tonnes de légumes divers (oignons, courges, etc.). Son processus industriel nécessite une grande quantité d'énergie pour produire de la vapeur utilisée dans les opérations de pelage, de blanchiment et de cuisson des légumes, ainsi que pour produire de l'eau glacée destinée aux opérations de refroidissement et à la climatisation. Soucieuse de maîtriser et de réduire ses consommations, l'entreprise décide en 2011 de faire réaliser un diagnostic énergétique afin d'identifier les potentiels d'économies.

L'efficacité énergétique est au cœur de la problématique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique, en particulier pour les industries agro-alimentaires. L'enjeu est important pour Ghisetti, qui doit garantir une excellente qualité de ses produits, réduire au maximum ses impacts sur l'environnement et maîtriser ses coûts énergétiques dans un contexte de grande volatilité des prix. A titre indicatif, en 2010, c'est-à-dire l'année précédant la réalisation du diagnostic, la société Ghisetti avait consommé plus de 5,4 millions de kWh de gaz naturel et près de 1,8 million de kWh d'électricité.

C'est pourquoi, en partenariat avec le Conseil régional, la direction régionale de l'ADEME en Champagne-Ardenne a accompagné financièrement la réalisation du diagnostic énergétique de la SARL Ghisetti dans le cadre de l'opération collective régionale « *Entreprises Economies en Energie* ».



Organisme

SARL Ghisetti 1870 France

Partenaires

- ADEME Direction régionale Champagne-Ardenne
- Conseil régional de Champagne-Ardenne

Coût et financement (HT)

- Diagnostic énergétique : 13,6 k€
- Calorifugeage : 3 510 €
- Remplacement des purgeurs vapeur : 1 000 €
- Variateurs électroniques de vitesse sur la pompe d'alimentation de la chaudière vapeur : 2 400 €

Financement :

- ADEME/Conseil régional : 9 250 € pour le diagnostic (dans le cadre du FREC)

Bilan en chiffres

- 275 000 kWh économisés par an
- 56 teq CO₂ évitées par an

Date de lancement

2011

Exemples à suivre téléchargeables sur
le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Martine Jondreville, directrice d'exploitation de l'usine Ghisetti du Chêne :

« Il est vrai que notre activité nécessite une très grande quantité d'énergie, en particulier pour produire de la vapeur. Notre démarche visait d'une part à faire des économies, d'autre part à optimiser nos équipements existants afin de réduire nos émissions de CO₂. Le diagnostic nous a permis d'identifier des actions faciles à mettre en œuvre avec un faible niveau d'investissement. Les premiers résultats ont été obtenus très vite, ce qui est très stimulant pour poursuivre et approfondir cette démarche ».



Usine Ghisetti du Chêne

Source : Ghisetti

Présentation et résultats

Réalisé par un bureau d'études, le diagnostic s'est déroulé en deux phases :

- une phase d'état des lieux, d'enregistrements et d'analyse ;
- une phase de recommandation et de synthèse.

Au cours de la première phase, le bureau d'études a cherché à identifier l'ensemble des besoins énergétiques du site, à analyser le fonctionnement des installations et des équipements, à évaluer les moyens de comptage existants, à déterminer les modes de production et de distribution de l'énergie (électricité, air comprimé, froid, vapeur, etc.). Il a ainsi été établi que les principaux postes consommateurs d'électricité étaient les suivants :

Besoin énergétique	Electricité	Combustibles
Pasteurisation et refroidissement	23%	60%
Pelage et triage	8,60%	20%
Conditionnement d'ambiance	14%	10%
Bâtiments	11,40%	
Froid	8,60%	
Air comprimé	1,70%	

A partir des résultats obtenus, le bureau d'étude a consacré la seconde phase à l'élaboration d'un plan d'actions adaptées aux spécificités de l'entreprise. Classées par niveau d'investissement, plusieurs actions ont été rapidement engagées :

- le calorifugeage de la bache alimentaire et du réseau vapeur ;
- le remplacement des purgeurs vapeur ;
- la réduction du temps de fonctionnement de la pompe York avec remise en état d'un système automatisé ;
- l'installation de variateurs électroniques de vitesse sur la pompe d'alimentation de la chaudière vapeur.

Grâce à ces équipements, la société a économisé 275 000 kWh, soit 56 teq CO₂ évitées par an.

Focus

Les temps de retours des investissements réalisés par Ghisetti ont été particulièrement courts :

- 1 an pour le calorifugeage de la bache alimentaire et du réseau vapeur ;
- 1 an pour la réduction du temps de fonctionnement de la pompe York et la remise en état du système automatisé ;
- 3 mois pour l'installation des variateurs électroniques de vitesse sur la pompe d'alimentation de la chaudière vapeur.

Facteurs de reproductibilité

Les temps de retour sur investissement constituent des facteurs clés de succès pour des actions comme celles réalisées par Ghisetti. Les gains environnementaux et financiers sont en effet très rapides. Pour sa part, l'ADEME, en particulier par l'intermédiaire de ses directions régionales, apporte des aides à la décision pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie. Les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) peuvent ensuite être mobilisés pour la mise en œuvre des investissements.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME :
(rubrique Economies d'énergie)
www.ademe.fr
- Le site de l'ADEME en Champagne-Ardenne :
www.champagne-ardenne.ademe.fr
- Sur le site de la SARL Ghisetti :
www.ghisetti.it

CONTACTS

- SARL Ghisetti
Tél : 03 25 37 21 21
ghisetti@ghisetti.fr
- ADEME Direction régionale Champagne-Ardenne :
Tél : 03 26 69 20 96